

Saint-Ouen, le 17 MAI 2010

DEPARTEMENT ADMINISTRATION FINANCES PREVENTION SECURITE
DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES ET JURIDIQUES

Monsieur William DELANNOY
Conseiller municipal
6 place de la République
93400 SAINT OUEN

Dossier suivi par : Eliane BEAL
Réf. : CD-2010-03565

Objet : Question orale : Patrimoine diffus

Monsieur le Conseiller Municipal,

Par courrier en date du 28 avril 2010, dans le cadre des questions orales du conseil municipal du 3 mai 2010, vous m'interrogez sur les informations données aux conseillers municipaux sur le patrimoine diffus de la commune et sur son évolution depuis le début de la mandature.

Je tenais à vous rappeler que chaque année conformément à l'article L.2241-1 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal prend acte du bilan des acquisitions et des cessions immobilières réalisées par la commune et par des personnes publiques ou privées agissant dans le cadre d'une concession d'aménagement. Ce bilan annuel est annexé au compte administratif de la commune.

Cette délibération permet à chaque conseiller municipal, mais également à l'ensemble des audoniens d'être informés de l'évolution du patrimoine immobilier de la commune.

D'autre part, je rends compte à chaque conseil municipal des biens acquis par préemption, dans le cadre de la délégation qui m'a été confiée par l'assemblée.

Tous les élus du conseil municipal disposent de ce fait de l'ensemble des éléments pour délibérer de façon éclairée sur les affaires foncières et immobilières de la commune.

Néanmoins, je vous communique différents documents récapitulatifs sur l'état du patrimoine diffus et sur son évolution depuis le début de la mandature.

Je vous prie d'agréer, **Monsieur le Conseiller Municipal**, l'expression de mes salutations cordiales.




Jacqueline ROUILLON
Maire-Conseillère Générale

P.J :

Etat du patrimoine diffus

Cessions et acquisitions de 2008 à 2010

Liste des cessions à intervenir dans le cadre des concessions d'aménagement Pasteur/Zola et Péri/Hugo.

Mairie de Saint-Ouen
6 place de la République, 93406 Saint-Ouen CEDEX
tél. 01 49 45 67 89 - fax. 01 49 45 69 99
mairie@mairie-saint-ouen.fr

Toute la correspondance doit être adressée à Madame le Maire de Saint-Ouen